

Approbation du compte de gestion

Le Conseil municipal

Vu le compte rendu par M. Thivron receveur municipal de ses recettes et ses dépenses depuis le 1^{er} Janvier 1951 jusqu'au 31 décembre suivant lequel comprend : 1^o le rappel du compte final de l'ex 1950, 2^o les recettes et les dépenses faites pendant les 12 premiers mois de l'ex 1951 3^o les recettes et les dépenses concernant les services hors budget

Vu le détail des opérations finales de l'ex 1950 établi en regard des comptes sus mentionnés et présentant les recettes et les dépenses pour ledit exercice pendant les trois premiers mois de la gestion

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui tant du compte de gestion que des opérations complémentaires effectuées

Après avoir entendu le compte administratif de M. le Maire
Considérant.

Que les opérations ont été régulièrement effectuées

Delibéré

Statuant sur la situation du comptable au 31.12.1951 - sauf le règlement et l'apurement par M. le T. & G. le C. M. admet

les recettes de la gestion 1951.	pour la somme de :	3.298.049.	23323
les dépenses	par celle de :	4.295.293.	2390
	Excédent de dépenses	:	997.245. 20983
	Excédent de recettes 1950	:	3.110.966. 5720
	" " gestion 1951	:	2.113.181. 26853

Statuant sur les opérations de l'ex 1951, sauf le règlement et l'apurement par M. le T. & G. admet les opérations effectuées tant pour la gestion 1951 que pendant les 3 mois de la gestion 1952.

	En recettes pour :	3.459.312.	27269
	En dépenses par :	4.825.802.	19190
	excédent de dépenses	:	1.366.585. 1579
	Excédent de recettes 1950	:	3.110.966. 5720
Resultat définitif excédent de recette	:	1.744.381.	16669

Le Conseil demande à M. le Trésorier payeur général

Approuver le compte dans ses résultats.